

Charenton

n° 255

Avril 2021

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



Culture
Solidarité

Environnement
Histoire

Projets
Commerces

**Charenton,
une ville aux multiples visages**

DECRYPTAGE

Le centenaire du club

de la Saint-Charles page 12

GRAND ANGLE

Comprendre le budget 2021

page 17

PORTRAITS

Pierre Yermia et Joëlle Passeron

pages 30 et 31



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

DEDANS AVEC LES MIENS

#COVID19

(Zones avec restrictions sanitaires renforcées)

VIE SOCIALE



Je ne reçois pas chez moi.
Je ne me rends pas chez les autres.

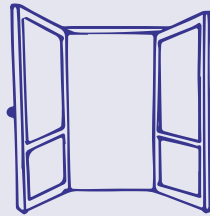
TÉLÉTRAVAIL



Je télétravaille sauf impossibilité.

AÉRATION

J'aère régulièrement
mon logement.



SORTIES



Je ne sors plus
après 19h, sauf pour
mon travail ou une
urgence et avec une
attestation.

DEHORS EN CITOYEN

(Zones avec restrictions sanitaires renforcées)

GESTES BARRIÈRES

Je porte le masque
et je respecte les distances.



REPAS

J'évite de
manger ou de
boire si je ne
suis pas seul
ou avec les
personnes de
mon foyer.



MOTIF IMPÉRIEUX

Je ne quitte pas
ma région ou mon
département sauf
motif impérieux ou
professionnel, justifié
par attestation.



SORTIES



Je peux sortir jusqu'à 19h
pour les motifs autorisés.

DÉPLACEMENT



Au-delà
de 10 kilomètres,
je dois avoir
une attestation
justifiant le
motif de mon
déplacement.

VIE SOCIALE



Je peux retrouver des amis
dehors, mais à 6 maximum et en
respectant les gestes barrières.



Avec les beaux jours, les premières fleurs printanières ont fait leur apparition... Les jonquilles, jacinthes, hellébores et autres forsythias colorent les espaces verts de la ville.

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements
des dernières semaines

8 Ici et là

Les actualités dans tous les quartiers
de la ville

10 Décryptage : Les 100 ans de la Saint-Charles



14 En direct

17 Grand angle Comprendre le budget 2021



22 Citoyens de demain



30 Portraits

Pierre Yermia et Joëlle Passeron



32 Agenda

30 Rendez-vous

34 Tribunes d'expression libre



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • **Directeur de la publication** Hervé Gicquel • **Rédactrice en chef** Céline Lormier (01 46 76 47 93) • **Journaliste** Marion Fuzon • Ont collaboré à ce numéro David Custodio, Xavier Delaruelle, Céline Khiari, Isabelle Lefranc, Antonie Léger, Céline Lormier • **Photos** Jean-François Deroubaix, Marion Fuzon, Jean-Pierre Le Nai, Freepik • **Conception Graphique** Annabelle Brietzke • **Mise en page** JM Hillereau, M.Fuzon, C.Lormier • **Impression** Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires • **Distribution** Abdellatif Aïchi • Magazine imprimé sur papiers mixtes recyclés et issus de forêts gérées durablement.



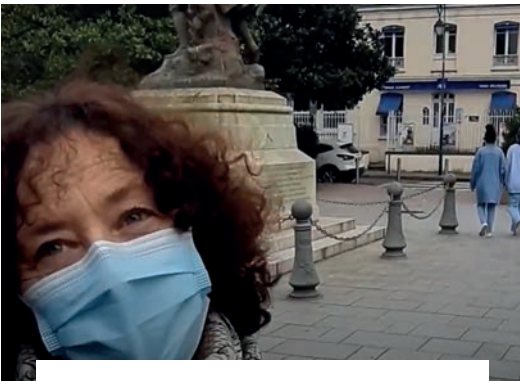
< RETOUR EN IMAGES >



COLLECTE SOLIDAIRE DU SERVICE JEUNESSE | Les jeunes de 11/17 ans inscrits à l'accueil de loisirs du service municipal Jeunesse se sont mobilisés pendant les vacances d'hiver pour aider les personnes en situation de précarité. Ils ont collecté près de 150 kg de denrées alimentaires auprès des clients de Carrefour Bercy 2. La collecte a été remise à l'épicerie sociale "Au petit plus".



AZUR OLYMPIQUE CHARENTON | Une nouvelle activité a démarré au sein de l'Azur Olympique Charenton : l'athlétisme. Il s'agit d'une préparation physique généralisée revisitée, inspirée du fitness et de la préparation physique en athlétisme. Elle allie des exercices cardio et d'autres de renforcements musculaires et coordinations à différentes intensités, le tout adapté à l'expérience et au niveau de chaque athlète. Séances les dimanches de 11h à 12h30 et les jeudis de 12h à 13h. Renseignements : www.azurcharenton.fr



VIDÉO | Le mois dernier, les jeunes adultes du service Prévention-Médiation ont pris l'initiative de réaliser des témoignages d'habitants à l'occasion de la journée de la femme.

 Retrouvez la vidéo sur www.charenton.fr



◀ **RETOUR EN IMAGES** ▶



VACCINATION DES SENIORS | La vaccination continue pour les seniors charentonnais. Elle concerne, pour le moment, les personnes de plus de 75 ans fragilisées, isolées, en situation de handicap, de dépendance, rencontrant des difficultés majeures pour s'inscrire et/ou se déplacer afin d'être vaccinées. Plusieurs navettes ont été affrétées par la Ville pour desservir le centre de vaccination de Saint-Mandé et celui de Maisons-Alfort.





FONDS DE SOUTIEN | La crise sanitaire sans précédent entraîne des tensions majeures sur le plan économique et en matière d'emploi. Pour répondre à ce contexte inédit, la Ville de Charenton-le-Pont a mis en place un fonds de soutien aux entreprises et commerces de 250 000 euros depuis le 1^{er} mars dernier.

CAPOEIRA | L'association So Capoeira a fêté ses 10 ans d'activité lors d'une petite cérémonie en mairie. Son but est de promouvoir cet art martial en le rendant accessible à tous publics et de tous âges. Ces objectifs sont de créer des échanges interculturels à travers un travail pédagogique (cours et stages), de produire des spectacles, d'organiser des rencontres, des festivals et de participer activement à des projets ayant pour but la diffusion de la culture afro sud-américaine.



Leslie Pereira Silva, Présidente de So Capoeira et Clotilde Certin, Adjointe au Maire chargée des Sports



ATELIERS RÉPARATION VÉLO | Le dispositif "coup de pouce" s'est achevé le mois dernier. La Ville avait initié, à l'occasion de la Semaine Européenne de la Mobilité, des ateliers réparation vélo plusieurs fois par mois. Ils ont remporté un grand succès auprès des Charentonnais. Pour l'heure, deux réparateurs de vélo sont sur le territoire : Latté lié vélo, du mardi au samedi de 8h30 à 18h30 (28, rue de Paris - 09.53.55.75.40) et The Cycle Truck, chaque 2^e samedi du mois (place Henri d'Astier, de 9h30 à 17h, sans inscription - 07.68.84.35.36).

< **RETOUR EN IMAGES** >



OPÉRATION CHARENTON BERCY | Le 17 mars dernier, le Maire a rencontré Stéphan De Faÿ, le nouveau Directeur Général de Grand Paris Aménagement (à droite sur la photo), l'un des principaux acteurs de l'aménagement urbain en Île-de-France qui conseille la Ville. GPA, en effet, est le garant de la bonne fin des opérations de la future ZAC et de leur qualité urbaine et environnementale.



COLLECTE ALIMENTAIRE DU LIONS CLUB | Les 26 et 27 mars derniers, les membres du Lions Club de Charenton se sont mobilisés pour aider les étudiants en situation de précarité. Ils ont collecté des denrées alimentaires auprès des clients du Monoprix, sur la place Ramon, avec le concours des scouts de Charenton (SUF). Au total, 129 cartons ont été collectés, plus 10 autres au Lycée Schuman.



COLLECTE EMMAÜS | Face au succès rencontré par la collecte Emmaüs, le camion vient dorénavant tous les 2^e et 4^e samedis du mois de 14h à 17h sur la place Aristide Briand (côté Jean Jaurès) et le 3^e samedi du mois place Henri d'Astier (Bercy 2).



LES CHARENTONNAIS ONT DU TALENT

Entre les branches, des vies alternatives

Juliette Pavy a exposé son travail le mois dernier dans le cadre de l'exposition en plein-air "Nouveaux regards-nouveaux territoires" présentée à la tour Saint-Jacques (Paris 4^e). Cette jeune photographe charentonnaise de 23 ans développe une approche documentaire de la photographie sur des sujets environnementaux et sociétaux.

Son dernier projet en date s'intitule "Entre les branches, des vies alternatives". Pour le mener à bien, elle a suivi trois communautés pour rencontrer des habitants qui ont tous en commun d'avoir choisi une vie en marge pour échapper aux inconvénients du monde moderne. Leurs modes de vie alternatifs questionnent la manière d'habiter un territoire.

Avec ce projet, Juliette Pavy est lauréate de l'appel à projet "Kickstarter x Polka".

Pour découvrir son travail : www.juliettepavy.com

HANDICAP

La ligne 8 du métro labellisée S3A

La RATP a signé la convention S3A (symbole d'accueil, d'accompagnement et d'accessibilité) avec l'UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis) le 15 février dernier à la station Créteil - Pointe du lac.

À son tour, la ligne 8 du métro s'est lancée dans la démarche S3A (Accueil, Accompagnement, Accessibilité pour les personnes porteuses d'un handicap mental). Tous les agents de la ligne ont suivi la formation pour accompagner et accorder à leurs clients ayant un handicap mental un accueil personnalisé. Ainsi un agent ayant reçu la formation à cette démarche sera présent en permanence dans chaque gare de la ligne.

Le pictogramme S3A symbolise la capacité du personnel des stations de la ligne à prendre en charge de manière personnalisée les personnes ayant un handicap mental et, par extension, toute personne ayant des difficultés de compréhension ou d'orientation.

Son apposition sur les comptoirs d'information, dans les espaces voyageurs, mais aussi sur des équipements ou des documents, permet aux personnes concernées de se repérer facilement et de recevoir une prise en charge adaptée. L'ensemble des lignes seront labellisées S3A dans le courant de l'année 2021.



ALSH

L'académie des talents de Briand

Il y a quelques semaines, l'accueil de loisirs Briand a organisé un grand défilé de mode sur le thème des pays du monde. Ce show venait clôturer un spectacle très créatif (l'académie des talents) entièrement préparé par et pour les enfants du centre de loisirs. Les enfants ont présenté différents numéros solos originaux sur la poésie, le théâtre, la danse et l'expression corporelle.





FOCUS SUR

Thierry Damerval

Notre ville peut s'enorgueillir de compter parmi ses habitants une personnalité éminente qui cumule les honneurs en dépit d'une très grande discrétion. Président Directeur Général de l'Agence Nationale de la Recherche, Thierry Damerval a été promu Commandeur de l'Ordre National du Mérite à la promotion du 1^{er} janvier 2021. Il était déjà chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur depuis 2008 et de l'Ordre des Palmes académiques depuis 2003. Ancien élève de l'École Normale Supérieure de Saint Cloud, Thierry Damerval est devenu agrégé de sciences naturelles et a passé un doctorat en microbiologie à l'université Paris Diderot. Il a débuté sa carrière professionnelle en tant que chercheur à l'Institut Pasteur, travaillant sur les bactéries et plus précisément sur les mécanismes de base de compréhension du vivant, avant de devenir rédacteur en chef adjoint du magazine Biofutur. En 1992, il intègre le CEA pour occuper plusieurs postes de direction à haute responsabilité jusqu'en 2005, passant progressivement de la recherche pure à la coordination des programmes de recherche. Après avoir été conseiller technique chargé de la recherche et de l'innovation auprès du Premier Ministre, il devient Directeur de cabinet du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2006 avant de rejoindre l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) un an plus tard. Il y occupe les fonctions de Directeur général délégué jusqu'en 2017.

Thierry Damerval a été nommé PDG de l'ANR par décret présidentiel du 8 décembre 2017, renouvelé par décret du 11 septembre 2019. Cette agence, créée en 2005, est mal connue. Elle finance pourtant les projets de recherche toutes disciplines confondues au niveau national, sur la base de projets publics ou en partenariat public-privé. *"Nos moyens sont en forte augmentation !" explique-t-il "Notre budget est ainsi passé de 750 millions à 1,3 milliard € avec une très forte mobilisation sur la crise sanitaire. Nous avons financé des recherches sur la Covid 19 qui ont permis de mieux identifier les cas graves de cette maladie et d'explorer des pistes thérapeutiques nouvelles, ainsi que d'évaluer l'efficacité des mesures de prévention. Nous prévoyons de gros investissements sur le long terme !"* Habitant Charenton depuis 1992, une ville dont il apprécie "la qualité de vie exceptionnelle", Thierry Damerval se définit avant tout comme étant "au service de la recherche pour la progression des connaissances".

UNC

Changement de Président

Lors de la réunion du CA de la section locale de l'UNC du 19 février 2021, un courrier du Président, Olivier Girard, a fait part de sa décision de démissionner de son poste pour raisons de santé. Le vice-président, Jacques Perrin, a alors été élu Président. Fils d'un officier de police, sursis résilié volontaire pour raisons familiales, il avait demandé à servir dans une unité aéroportée et a accompli deux campagnes en Afrique du Nord.

Il a ainsi participé à la remontée des pieds-noirs de la grande Kabylie jusqu'au port d'Alger. Après la guerre d'Algérie, Jacques Perrin a accompli une carrière de technicien en bureau d'études.

Il habite Charenton depuis 40 ans et est membre de l'UNC depuis 22 ans.

Il est titulaire de la Croix du combattant et de la Médaille d'Afrique du Nord.



FÉLICITATIONS

Patrick Tilleul

Nous adressons également toutes nos félicitations à un autre charentonnais, M. Patrick Tilleul, Chef de Service de Pharmacie à Usage Intérieur à l'Hôpital La Pitié-Salpêtrière et Professeur associé de pharmacie clinique, nommé chevalier de la Légion d'Honneur le 1^{er} janvier 2021.

Le centenaire de la Saint-Charles

A l'occasion du centenaire du club de la Saint-Charles Basket, Charenton magazine vous propose de découvrir ce reportage photo des années 50 provenant des Archives municipales de la ville. Les ambiances rétro de ces matches ne sont pas sans un certain charme !

La Saint-Charles de Charenton fut créée en 1920 à Alfortville dans le cadre du patronage de la ville pour occuper les jeunes. A l'époque, l'abbé Bonde et le Docteur Ménissier créent une société de gymnastique avec une section Basket qui se développe rapidement. Dans les années 30 et 40, la Saint-Charles devient l'une des meilleures équipes du Basket Parisien et Français.

L'immédiate après-guerre est une période très compliquée : il ne reste plus que quelques anciens, la cour du patronage n'est plus allouée au basket... C'est la descente dans le classement. Il faut attendre 1960 pour que la Saint-Charles soit de nouveau classée en Nationale 1 !

Au début des années 60, après une fusion avec le Michaël Club de Charenton (centre aéré paroissial), la Saint Charles d'Alfortville - Charenton naît. Les matches des jeunes ont

alors lieu sur le terrain de Basket situé dans le square face à la Mairie de Charenton (aujourd'hui à l'endroit des terrains de tennis). Mais lorsque la Saint-Charles d'Alfortville accède à la division dite "Nationale" en 1973, il se produit une scission en son sein. En effet, pour pouvoir évoluer au plus haut niveau, la Saint-Charles doit avoir une salle et c'est celle de Charenton qui est retenue, avec le Michaël Club de Charenton. De cette fusion naît ensuite la SCAC (Saint- Charles d'Alfortville-Charenton).

En 2006, la SCAC s'associe à la ville de Saint-Maurice et devient la SCCSM (Saint-Charles Charenton Saint-Maurice).

Depuis la saison 2013-2014, la Saint Charles organise en partenariat avec le Lions Club son tournoi international, la Lions Cup, qui s'avère être un réel succès sportif et populaire.

Aujourd'hui, la Saint-Charles, c'est :

- 520 licenciés
- Un des 1^{ers} clubs du Val-de-Marne
- Un club Premium pour la Région Ile-de-France
- 3 équipes en championnat de France
- 20% de licenciées féminines
- 12 Jeunes intégrés au Centre Fédéral de Basket-ball (INSEP)
- Meilleur Club de Jeunes du Val de Marne depuis 11 ans
- Label FFBB "Ecole Française de Minibasket" depuis 2000
- Label FFBB Club Formateur "Elite" depuis 2010
- 4 Titres Nationaux
- 89 Coupes du Val de Marne
- 16 Titres d'Île-de-France
- 9 Trophées des As du Val de Marne
- 36 Titres Départementaux
- 49 Participations aux Championnats de France (U15, U18 et Seniors Masculins)



Finale de la Coupe de la Seine Avril 1951

« DÉCRYPTAGE »



Coupe nationale Bar-le-Duc Le Havre 1950



Coupe nationale Charenton Bar-le-Duc 1951



Championnettes Bleus de Bar 1950

ACCOMPAGNER LE PLAN CLIMAT

Contribuer au plan d'action intercommunal pour limiter le réchauffement climatique

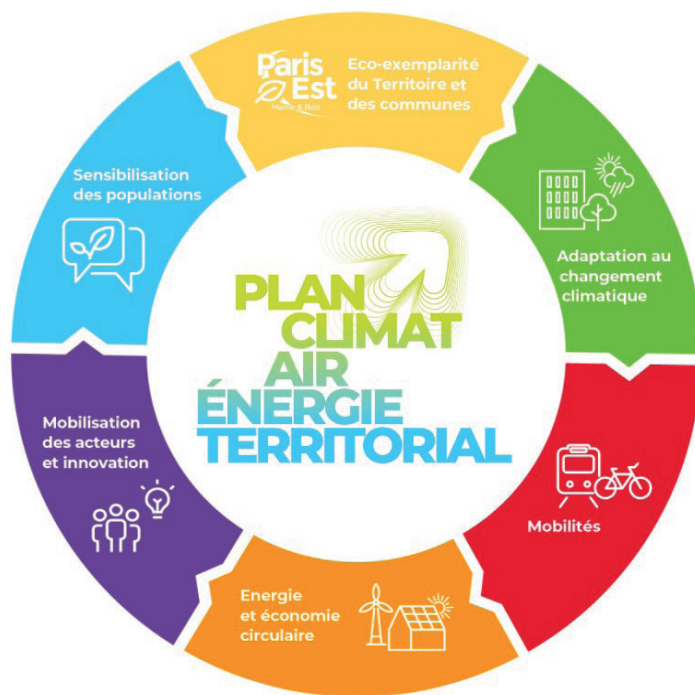
Le territoire *ParisEstMarne&Bois* a été créé en 2016. Pour rappel, il regroupe 13 communes, dont la Ville de Charenton. Il s'agit d'un établissement public qui possède plusieurs compétences comme l'aménagement, la gestion des déchets et l'environnement. La mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial, appelé aussi PCAET, est également une de ses missions.

Il s'agit d'un projet territorial dont la finalité est d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie. Il se compose d'un diagnostic, d'objectifs à atteindre pour limiter le changement climatique, d'un plan d'actions et d'un dispositif de suivi et d'évaluation des mesures mises en place. Dans ce cadre, le territoire *ParisEstMarne&Bois* propose aux habitants de donner leur avis et de contribuer via une consultation accessible en ligne sur leur site :

<https://consultationscitoyennes.pemb.fr/competences/competence-pcaet>

L'ensemble du document est mis en ligne et soumis à consultation citoyenne jusqu'au 17 avril prochain. Elle s'adresse à tous et sera suivie d'une synthèse des avis et d'une actualisation du document.

Pour plus d'informations : dan.taieb@pemb.fr
www.parisestmarnebois.fr



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Charenton s'engage pour un Numérique Responsable



Il y a peu de temps, la Ville a confirmé, pour la 10^e fois, ses 5@ Villes Internet. Elle a, en outre, reçu pour les 3 prochaines années la distinction "Territoire d'Excellence Numérique". Charenton poursuit ses efforts et son engagement en matière de numérique et tient à le faire de manière responsable, inclusive et durable.

C'est pourquoi la Ville a signé récemment la Charte Numérique Responsable éditée par l'Institut du Numérique Responsable, visant de manière volontariste 5 grands objectifs :

- l'optimisation des outils numériques pour limiter leur impact environnemental
- le développement des offres de services accessibles pour tous, inclusives et durables
- la mise en place de pratiques numériques éthiques et responsables
- un numérique mesurable, transparent et lisible
- l'utilisation du numérique pour favoriser l'émergence de nouveaux comportements et valeurs.

Avant même la signature de cette Charte, la ville a déjà adopté ces dernières années des pratiques responsables dans l'usage du numérique, notamment en luttant contre l'exclusion numérique pour tous les publics mais aussi en veillant au choix du matériel informatique, à sa réutilisation (notamment dans les écoles), à la prolongation de sa durée de vie, à la collecte sélective des déchets qu'il génère.

Une autre façon de rendre cet engagement concret : du 15 au 20 mars derniers, la Ville a sensibilisé citoyens, élèves, entreprises, associations et agents de la ville à la Journée Mondiale du nettoyage des données numériques : le "Cyber World Clean Up Day 2021" pour évoquer le thème de la pollution numérique de nos données et qui a réuni près de 2000 participants pour cette 1^{ère} édition.

ZONE À FAIBLES EMISSIONS (ZFE)

Jusqu'à 19 000 euros d'aides cumulées pour l'achat d'un véhicule propre neuf



La ZFE vise à accélérer le renouvellement du parc roulant avec des étapes progressives vers un parc entièrement "propre" programmé en 2030. Cela se fait grâce à l'accompagnement des professionnels et des particuliers, notamment pour les plus modestes. L'accès aux aides financières est facilité grâce au guichet unique (www.primealaconversion.gouv.fr) et le site d'information associé (www.jechangemavoiture.gouv.fr).

En effet, depuis le 1^{er} juillet 2019, il est possible de déposer un dossier unique de demande de subvention concernant les aides de l'Etat et de la Métropole du Grand Paris, et de bénéficier d'une aide allant jusqu'à 19 000€ pour l'achat d'un véhicule propre neuf et jusqu'à 12 000 € pour l'achat d'un véhicule propre d'occasion, incluant la surprime ZFE de 1 000 €.

La ZFE doit aussi être un accélérateur au développement des transports en commun et des mobilités alternatives d'ici à 2022. La mise en place de la ZFE se traduira par une réduction des nuisances sonores, une amélioration de la qualité de vie et une plus grande attractivité du territoire, des bénéfices qui s'étendront bien au-delà de l'A86.

RECYCLAGE

61 kg de stylos collectés à Charenton !

Depuis quelques années, la Ville incite les Charentonnais à déposer des stylos usagés dans chaque établissement scolaire et en mairie. Les différents instruments d'écriture sont ensuite envoyés chez Terracycle, une entreprise de recyclage spécialisée dans le traitement des déchets considérés comme "non recyclables" par les filières de tri traditionnelles, comme notamment les stylos. Elle trie, puis broie les matières sous forme de pellets (petites billes) ou de paillettes, les transforme ensuite sous formes de planches plastiques pour enfin concevoir du mobilier d'extérieur.

Ce programme vertueux prévoit de remettre un euro par kilo collecté à l'association du choix de la collectivité. Afin de valoriser la dernière collecte de 61 kg, Charenton a donc choisi que les 61 euros convertis soient reversés au profit de l'épicerie solidaire "Au petit plus".

Rappelons que tous les instruments d'écriture (à l'exception des crayons de papier et des craies) peuvent être collectés : stylos à bille, feutres, porte-mines, effaceurs, marqueurs, surligneurs, correcteurs en tube ou en souris peu importe leur marque ou leur matière. L'opération continue dans les écoles, à l'hôtel de ville et au centre administratif Sully.

Ramassage des objets encombrants

Vos objets encombrants ne peuvent vraiment pas être réparés, réemployés ou recyclés ? Alors vos matelas, sommiers, meubles ou appareils électro-ménagers peuvent être mis aux encombrants le lundi à partir de 19h30. Ils seront collectés le mardi matin. (Sont exclus : les gravats, les palettes, les solvants toxiques, les portes vitrées, ...)

Le saviez-vous ? L'enlèvement de vos encombrants se fait aussi sur rendez-vous ! Pour programmer votre rendez-vous, contactez le 01.30.06.87.97 (prix d'un appel local*). Votre interlocuteur vous demandera d'indiquer la nature de votre dépôt, vous fixera une date de passage d'enlèvement (sous 48h) et vous communiquera un numéro à afficher sur vos encombrants.



Vos encombrants sont à déposer la veille au soir (après 19h) de la date fixée. Dépôt limité à 1m³, 50 kg et 2 mètres maximum.

*ou par mail : encombrants.cacp@veolia.com

Le point sur les chantiers en cours



L'OPÉRATION ÎLOT DU PONT

Concernant le programme de l'îlot du Pont dont le projet global prévoit la création de 94 logements sociaux neufs, Immobilière 3F a communiqué une information importante sur la livraison de la 2^{ème} tranche de l'opération et sur le démarrage prochain de sa commercialisation.

Suite à une réunion de chantier avec la cheffe de projet, une date prévisionnelle de livraison de 39 logements et de commerces en rez-de-chaussée a été établie entre le 15 juillet et le 15 août 2021.



RUE ARTHUR CROQUETTE

Dans le cadre de la 2^e phase des travaux de remplacement des garde-corps de l'autoroute A4, le Département procédera, à compter du lundi 19 avril, à la fermeture de la rue Arthur Croquette, à hauteur du carrefour avec la rue Cadran. La bretelle d'accès à l'A4 sera donc fermée. La durée prévisionnelle de cette fermeture est de 10 semaines.



ASCENSEURS BOBILLOT – VALOPHIS HABITAT

La création de 37 ascenseurs est prévue pour faciliter l'accès à la résidence "Bobillot/Sellier"

Le démarrage des travaux a démarré pour la première partie des immeubles allant du 1 au 6 Place Bobillot.

Les travaux mis en œuvre comprennent : création d'ascenseurs en façade arrière desservant les demi-paliers, création d'alimentations électriques spécifiques à ces ascenseurs, adaptation des halls, embellissements des parties communes.

Les travaux relatifs à cette première phase de travaux seront réceptionnés courant décembre 2021.

GRDF

Un chantier de travaux d'une grande importance a démarré le 22 mars et se poursuivra jusqu'au 27 mai 2021 avenue Jean Jaurès entre l'avenue de Gravelle et l'avenue Stinville, rue d'Estienne d'Orves, avenue Stinville, rue Guérin, rue des Ormes et rue Victor Basch. Le réseau d'alimentation du gaz va ainsi être modifié afin de permettre le passage de la basse pression à la haute pression.



Travaux Centre Emmaüs Liberté

D'importants travaux de réhabilitation et d'extension se poursuivent au centre historique de la Communauté Emmaüs fondé par l'Abbé Pierre au 2 bis avenue de la liberté. Ils consistent en une surélévation et un réaménagement de la Chapelle, ainsi qu'en une modification des façades du pavillon et un remplacement de la clôture. Une opération de stabilisation du sous-sol a été effectuée. La Ville apporte son soutien financier à cet important projet.



OPÉRATIONS EMMAÜS HABITAT

3 rue Victor Hugo

La réhabilitation avec isolation thermique de l'ensemble des façades de l'immeuble collectif de 107 logements de la tour ILN est à présent terminée.

Cet immeuble de 18 étages aura bientôt 50 ans (construit en 1971). Il vient de se voir habillé d'une nouvelle peau très performante pour un gain énergétique significatif tout en lui donnant une nouvelle jeunesse et une image résolument moderne. Outre le clos-couvert (façades, toiture-terrasse et menuiseries extérieures), les parties communes ont été entièrement rénovées avec notamment la requalification du grand hall d'entrée et de la loge du gardien. Côté logements, les salles de bains et WC ont été rénovés, l'électricité a été mise aux normes et la VMC refaite. Les travaux d'extension de l'Agence sont en cours pour une livraison prévue à l'été 2021.

Résidence Petit Château

Les travaux de réhabilitation de deux bâtiments comprenant 84 logements se poursuivent. Le programme des travaux comprend outre le ravalement et la mise en place d'une isolation thermique par l'extérieur, le remplacement des menuiseries extérieures et des garde-corps des balcons, l'embellissement des parties communes et le réaménagement des halls d'entrée, la réfection de l'électricité, l'installation d'une VMC, les travaux de plomberie et de peinture dans les pièces humides des logements (selon les états des lieux), le remplacement des réseaux eaux pluviales, eaux usées, eaux vannes et le réaménagement du parking extérieur.

(16/18 rue Marius Delcher - 103 rue du Petit Château)

Résidence Pasteur

Les travaux de réhabilitation de la résidence composée de 95 logements sont en cours de réalisation. Le programme des travaux est constitué du ravalement et de la mise en place d'une isolation thermique par l'extérieur des deux bâtiments collectifs avec le remplacement des menuiseries extérieures et des garde-corps des balcons, la réfection de l'électricité et de la VMC, les travaux de plomberie et de peinture dans les pièces humides des logements ainsi que la création de locaux ordures ménagères en extérieur. La date prévisionnelle de livraison des travaux est fixée à l'été 2021.

(18/24 rue de l'Archevêché)



Poursuite des travaux sur les Ponts Nelson Mandela

Le Pont de la Liberté qui enjambe les voies SNCF est une voie de grande circulation routière mais également piétonne de par sa position incontournable pour nombre de jeunes se rendant dans les établissements scolaires avoisinants et d'employés rejoignant, par l'avenue de la Liberté, le métro et leur lieu de travail.

Canaliser cette circulation est donc essentiel pour sécuriser les usagers de cette voie. Il y a quelques années, une première opération de sécurisation avait été réalisée en alternant des barrières et des gravillons lavés.

La satisfaction des usagers engendrée par cet aménagement fut tel qu'il a été décidé de procéder à une intervention identique de l'autre côté du Pont.

Ce chantier est achevé depuis la mi-décembre.

Gardons notre ville propre !

Enlèvement de vos encombrants sur appel téléphonique

Pour une ville propre

Contactez le
01 30 06 87 97*

du lundi au vendredi
de 9h à 12h30
et de 13h30 à 16h

**Enlèvement
sous 48h**

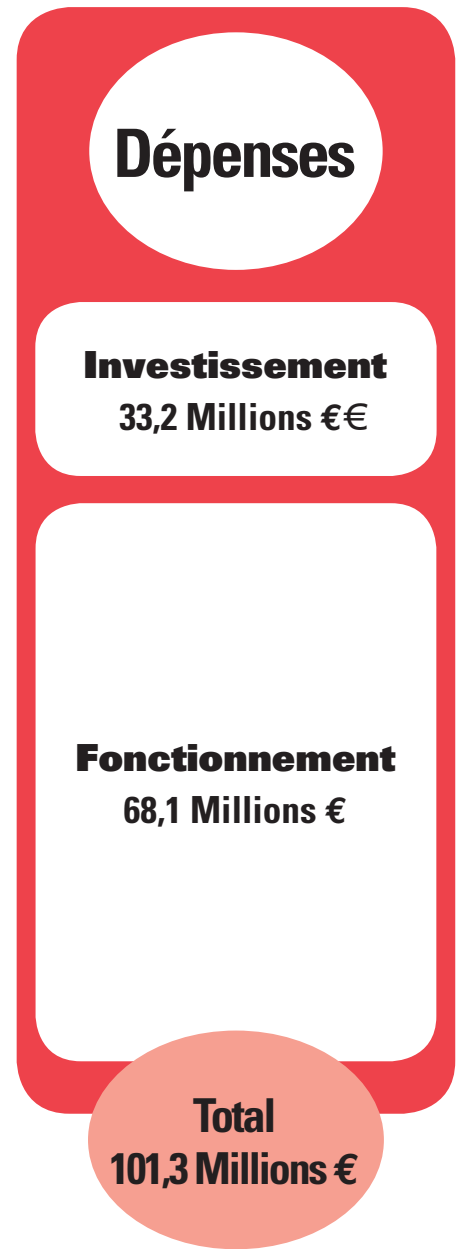
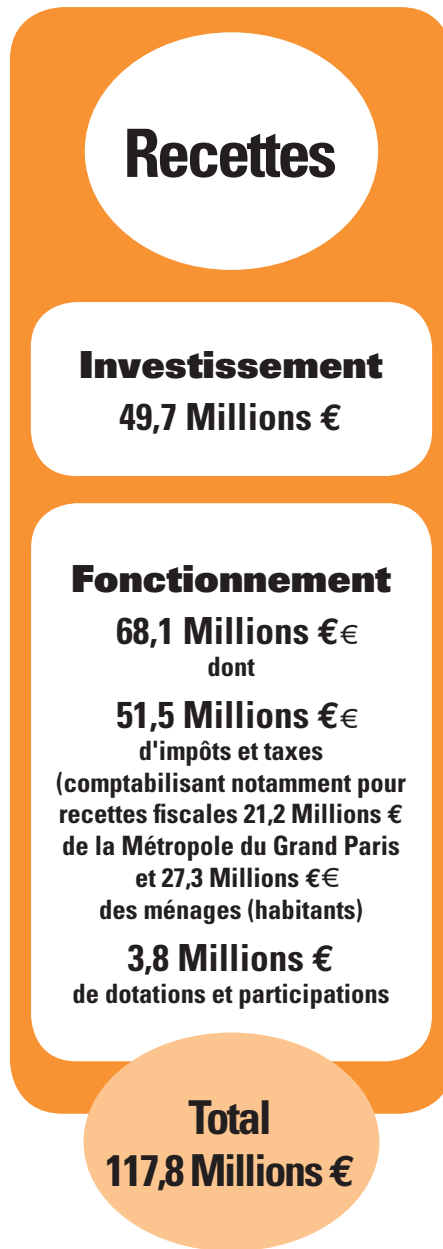
encombrants.cacp@veolia.com

Comprendre le budget 2021

Le 24 mars dernier, le Conseil Municipal a voté le budget de la Ville pour 2021, permettant le fonctionnement de services municipaux de qualité et de moderniser la commune. Les projets prévus dans les mois à venir s'inscrivent dans la continuité d'exigence financière propre à notre commune. Deux principes fondent ce budget : la politique d'investissement repose sur sa seule capacité d'autofinancement ainsi que sur la maîtrise des dépenses. Il a été élaboré sans augmentation de la part communale des taux de fiscalité et sans recourir à l'emprunt.



L'essentiel du budget 2021



Des contraintes externes importantes

-

**Perte de
39,4 Millions €
depuis 2013**

correspondant à la baisse des dotations de l'État et à la hausse des contributions aux péréquations.

Impact de la crise sanitaire de la Covid 19 sur les finances communales période mars 2020 - mars 2021

Des dépenses non réalisées à hauteur de 865 588 €

- réduction des coûts de restauration scolaire liée au 1^{er} confinement
- baisse des consommations énergies et eau
- suppression de séjours

De nouvelles dépenses à hauteur de 810 182 €

- achat de masques et de divers dispositifs anti-covid, individuels et collectifs
- des subventions en hausse au CCAS pour des aides aux personnes et à certaines associations en difficulté
- majoration des coûts de construction (piscine, travaux de voirie ...)

Des pertes de recettes atteignant seulement 840 188 €€

- des baisses des redevances et taxes en partie compensées par la CAF et l'Etat
- des absences de recettes sur certains services (T2R en raison de sa fermeture ...)
- des exonérations de redevance (domaine public : les droits de terrasse des restaurateurs ont été supprimés pour les aider...)



[Patrick SEGALAT]

Maire-Adjoint chargé des finances,
de la prospective financière
et des ressources humaines

"Bien que marqué, cette année encore, par les effets de la crise sanitaire, notre budget 2021 affiche un programme d'investissement opérationnel solide de 13 Millions d'euros pour nos équipements et s'inscrit dans la trajectoire des exercices antérieurs.

Sur le plan de la gestion impulsée par M. le Maire : la maîtrise des frais de fonctionnement, une baisse de la dette, une réserve de trésorerie permettant d'autofinancer nos investissements futurs et une recherche active de subventions extérieures.

Pour préserver le pouvoir d'achat des ménages, tout est mis en œuvre pour que l'éventuelle hausse des coûts des services municipaux en faveur des usagers se limite à celle de l'inflation.

Pour cette seconde année de la mandature, le budget respecte nos engagements en matière de développement durable, de solidarité, d'attractivité et de sécurité."

**Des atouts
liés à la gestion municipale**

124 € de dette par habitant

au 1^{er} janvier 2021

en rappel le ratio moyen des communes de même strate démographique est supérieur à 1000€~~€~~ par habitant

Un désendettement continu

30 M€
en 2005

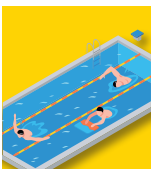


à 3,8 M€
en 2021

(1^{er} janvier 2021)

Les principaux investissements pour l'année 2021

13M€ sont prévus en matière d'investissement dont vous trouverez ci-dessous quelques exemples significatifs.



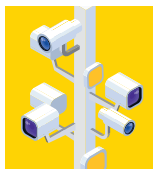
Travaux de rénovation de la piscine et du Palais des sports : 4,35 M€€



Contrat de performance énergétique de l'éclairage public : 500.000 €€



Plan Vélo (création et sécurisation d'axes cyclables ...) : 400.000 €€



Travaux de vidéoprotection et installation de caméras : 350 000 €



Travaux d'accessibilité PMR : 150 000 €



Participation à la création des ascenseurs de la résidence Bobillot Sellier : 275.000 €



Développement Durable : une ligne budgétaire dédiée aux actions 100% écologiques (végétalisation, création de jardins partagés ...) : 530 000 €

Une poursuite des actions liées au gros entretien et sécurisation du patrimoine communal 26M€€ notamment près de 300.000€€ pour les crèches et les écoles et 700 000€ pour les espaces publics

Un budget solidaire

- Subventions aux associations : 780 000 € pour l'exercice 2021
- Subvention au Centre Communal d'Action Sociale en hausse : 1 210 000 €

Rappel des principales aides apportées par le CCAS : complément Mensuel des Ressources (CMR) pour les personnes modestes, Pass'sport, Pass' activités Parent Solo, Soutien à l'accueil du jeune enfant (SAJE), télé assistance gratuite.

Des actions complémentaires en lien avec l'EPT pour soutenir l'économie locale :

250 000 € pour déployer un Fonds de soutien aux entreprises et commerces depuis le 1^{er} mars 2021.

22,52%

TAXE FONCIÈRE NON BÂTIE

29,19%

TAXE FONCIÈRE BÂTIE

soit 15,44 % (taux communal 2020) + 13,75 %
(taux départemental 2020)

18,07%

TAXE D'HABITATION

Fiscalité 2021 Quelques explications

Malgré les contraintes externes pesant sur les finances communales et grâce à ses efforts de gestion, la Municipalité n'augmentera pas les taux communaux en 2021.

TAXE FONCIÈRE BÂTIE



Pour compenser la suppression de la taxe d'habitation, la loi de Finances 2020 stipule que les communes se voient transférer à partir de 2021 la part départementale de taxe sur le foncier bâti.

Ainsi en 2021 le taux de référence communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties est égal à la somme des taux communal et départemental appliqués en 2020 sur le territoire de la commune. Il ne s'agit donc pas d'une augmentation du taux communal mais d'une nouvelle méthodologie de présentation puisque la part communale de 15,44% est inchangée depuis 2010.

Le taux 2021 de taxe foncière non bâtie est maintenu à l'identique

TAXE D'HABITATION



Depuis 2020, les communes ne peuvent plus voter leur taux de taxe d'habitation sur les résidences principales et secondaires. Le taux de taxe d'habitation est resté figé sur celui de 2019 (à savoir 18,07%).

En 2020, 80% des ménages ne payaient d'ores et déjà plus de taxe d'habitation sur les résidences principales. Les 20% des ménages qui restent assujettis à cet impôt, bénéficieront d'un dégrèvement de 30% en 2021, puis de 65% en 2022. Ainsi, en 2023, la taxe d'habitation sur les résidences principales sera définitivement supprimée.

A noter : le montant de la redevance audiovisuelle intégré à la taxe d'habitation n'est pas soumis à la suppression mis en place par la loi de finances

Le saviez vous ?

Sur 100 euros dépensés en fonctionnement (services à la population) :

- 1 14 euros sont consacrés à l'éducation et à la formation
- 2 23 euros à la famille et aux crèches
- 3 6 euros à l'action sociale, la santé et le logement
- 4 18 euros à l'environnement, l'aménagement et l'action économique
- 5 8 euros à la sécurité et au cadre de vie
- 6 31 euros à la Culture, au sport et à la jeunesse



« ENSEMBLE »

RESIDENCE JEANNE D'ALBRET

Garder à la fois le moral et l'équilibre

L'année dernière, des séances de sport aux pieds des immeubles avaient d'abord été proposées aux personnes fragilisées identifiées par la ville. Il s'agissait de reprendre des exercices physiques légers pour travailler en extérieur l'équilibre, la souplesse et la musculation : une façon de prévenir d'éventuelles chutes après le confinement. Dans le même objectif de maintenir une activité physique régulière, des séances hebdomadaires sont organisées à la résidence Jeanne d'Albret pour renforcer la tonicité, l'équilibre et maintenir la forme des aînés. Estelle, une participante témoigne "Ça me fait du bien moralement et physiquement, je suis très contente de venir."



HÔPITAUX DE SAINT-MAURICE

L'unité cognitivo-comportementale dans ses nouveaux locaux

L'unité cognitivo-comportementale des Hôpitaux de Saint-Maurice est installée dans ses nouveaux locaux. Il s'agit d'un recours à l'hospitalisation pour gérer, notamment, des troubles du comportement chez les patients atteints d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée déjà diagnostiquée et permettre un retour dans leur lieu de vie. Elle dispose de 12 chambres individuelles, d'espaces de rééducation et d'activités, et d'un jardin. Les locaux sont situés en rez-de-chaussée et offrent un cadre rassurant et sécurisé. Les patients bénéficient d'une équipe pluri-professionnelle dédiée (médecins, infirmières, aides soignantes, ASH, aide médico-psychologique, psychomotricienne), ainsi que de professionnels de la rééducation intervenant directement dans l'unité (kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes, neuro-psychologues) et d'une animatrice.

www.hopitaux-saint-maurice.fr
Hôpitaux de Saint-Maurice
14, rue du Val d'Osne



SANTÉ MENTALE

Le Centre Médico-Psychologique

Le CMP adultes est situé 24, rue du Cadran. Il accueille les charentonnais de plus de 16 ans présentant des difficultés d'ordre psychique. Il est gratuit. L'accueil se fait (avec ou sans rendez-vous) 7 jours/7 de 9h à 20h du lundi au vendredi et le samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 17h, en se présentant sur place ou au 01.49.77.00.43.

Le centre peut proposer des consultations auprès de psychologues, de psychiatres, des interventions à domicile, des guidances médicamenteuses, des entretiens pharmaceutiques, des soins en psychomotricité, des accompagnements et des psychothérapies diverses, des groupes thérapeutiques ainsi que des ateliers de rééducation, des groupes familles. C'est également le lieu d'accueil en cas de crise pour un entretien avec les infirmiers d'accueil et la possibilité d'une consultation avec un psychiatre pour avis et orientation.

EHPAD

Opération "500 jobs étudiants Partage et Vie"

La résidence Gabrielle d'Estrées fait partie de la Fondation "Partage et Vie", un réseau non lucratif qui regroupe 122 établissements et services en France. Cette fondation a la forte conviction que, si la crise sanitaire actuelle bouleverse notre quotidien à tous, la solidarité intergénérationnelle peut apporter une réponse concrète aux difficultés. C'est pourquoi elle lance une opération nationale en proposant aux étudiants de rejoindre leurs équipes pour des missions à temps partiel compatibles avec leurs études : organisation des visites en établissement, aide à l'utilisation des outils digitaux et de communication, aide au service des repas, aide à la mobilité et aux activités. Ces emplois sont ouverts à tous les étudiants de plus de 18 ans. Les établissements proposeront chacun 5 postes. Chaque collaborateur étudiant sera parrainé par un membre de l'équipe et bénéficiera d'une formation de base à l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap.

www.fondationpartageetvie.org



Citoyens

< DE DEMAIN >



Les enfants en parlent : le banc de l'amitié

Le banc de l'amitié est arrivé dans la cour de l'école élémentaire Valmy en novembre 2019. Les enfants de l'accueil de loisirs Valmy se sont emparés progressivement du concept et, dès qu'un enfant se sent seul ou triste, il vient s'asseoir sur ce banc. Le voyant installé là, les autres peuvent alors venir vers lui pour l'inviter à jouer ou à discuter avec eux. Pour des raisons sanitaires, le banc est cette année situé dans la partie de la cour réservée aux enfants de cours préparatoire. Ils expliquent :

Le banc de l'amitié est fait pour les enfants. S'ils n'ont pas d'ami, s'ils sont tristes, ils s'assoient sur ce banc. Les autres viennent les voir, ça leur "touche le cœur". Elaya (CP)

Quand on est fâché avec ses copains, on peut venir sur ce banc. On trouve alors du réconfort. Elliott (CP)

Il n'y a pas un jour où l'on ne puisse pas y aller. A tout moment, on peut venir s'y réfugier, pendant les récréations et le temps de la demi-pension. Mila (CP)



La boîte à grrr...

Vexé, énervé, agacé, en colère, excité ? Les enfants de l'accueil de loisirs Valmy élémentaire en proie à des émotions difficiles à contenir ont maintenant un nouvel outil à leur disposition. Depuis quelques mois, ils peuvent, dans chacune des salles d'activités du centre, utiliser une "boîte à grrr". Il s'agit d'une boîte en carton dans laquelle ils peuvent exprimer leur trop-plein d'émotions. Celle-ci est mise à disposition de tous. Comme l'explique Julia (CE2), "Quand tu es en colère, que quelqu'un t'énerves, pour éviter les mots méchants, tu cris dedans. Après, tu es tout calme. On évite ainsi de se fâcher." Et Gabin (CE2) de compléter: "Avec la boîte à grrr, plus de gros mots ou de mauvaise humeur. Les tensions s'apaisent".



Connaissez-vous l'arbre des émotions ?

Un autre dispositif pour exprimer ses émotions et pour contribuer au bien-être des enfants a été mis en place à l'accueil élémentaire Valmy, cette fois-ci pour la tranche d'âge des cours moyens : l'arbre aux émotions. Ensemble, ils ont identifié les différentes émotions qu'ils pouvaient ressentir (colère, tristesse, joie, rêveur...) au cours de la journée et ont décidé de construire visuellement les branches d'un arbre sur lesquels ils pourraient positionner leur prénom. Une façon de mettre des mots sur l'humeur du jour, en somme.

Comme le précise Clémence (CM2), "Cela nous aide aussi à savoir si nos copains ne vont pas bien. On peut aller vers ceux qui se sentent tristes." Et Raphaël de compléter : "C'était facile de créer cet arbre, on a pris les idées de chacun. Ça nous permet de connaître nos propres émotions et celles des autres. On peut alors être réconforté par les copains si besoin."





Citoyens

< DE DEMAIN >



Un aménagement partiel de la carte scolaire

La préparation de la carte scolaire du premier degré est une compétence partagée entre l'État (Éducation nationale) et les communes ; elle entraîne tout un processus d'élaboration. En effet, au regard de l'évolution des naissances et de la fluctuation du nombre d'élèves en petite section en maternelle et de CP en élémentaire, un travail de rééquilibrage et d'harmonisation des effectifs a été nécessaire sur le territoire charentonnais. C'est pourquoi, des "zones tampons", soient des secteurs géographiques identifiés, ont été créées afin de permettre la flexibilité des inscriptions scolaires en fonction des prévisions d'effectifs au fil des prochaines rentrées scolaires.

Sur la base de la carte scolaire actuelle réorganisée en 2018 à la suite de la construction de l'école Anatole France, la modification d'une zone tampon et la création de 4 nouvelles zones tampon sont ainsi nécessaires. Cet aménagement partiel de la carte scolaire concerne uniquement les nouveaux entrants et les élèves de petite section et de CP, sans fratries.

En concertation avec les directeurs d'écoles, il devrait ainsi permettre d'équilibrer les effectifs selon les capacités d'accueil des écoles afin de favoriser le bien être de chaque enfant dans son parcours éducatif et le confort des enseignements. Les situations des familles sectorisées sur ces zones tampon seront étudiées au cas par cas (distance école-domicile, contexte familial...).

Cet aménagement partiel de la carte scolaire a été présenté en commission municipale le 27 janvier et a été voté en Conseil Municipal le 10 février dernier.

www.charenton.fr/famille/pdf/sectorisationCharenton-ListeDesRues-2021.pdf

Dans la peau d'Hermione

Trois classes du lycée polyvalent Robert Schuman travaillent cette année avec le Théâtre des Quartiers d'Ivry, Centre Dramatique National du Val-de-Marne, dans le cadre d'un projet appelé "Manifeste, l'art de l'éloquence !" Après avoir assisté au spectacle "Dans la peau d'Hermione" de Laëtitia Ajanohun (mis en scène par Jean-François Auguste), les élèves participent à des ateliers théâtre avec un des comédiens de la compagnie *For Happy People and Co.*

Ils travaillent sur le thème des discriminations qu'ils subissent ou observent, pour faire ressortir une thématique à défendre qui leur tiennent à cœur. Lors des séances, les jeunes sont accompagnés pour écrire leur propre manifeste qui sera, en fin de projet, mis en voix et en vidéo pour être projeté, quand les conditions sanitaires seront réunies, au Musée de l'Histoire de l'Immigration. Ce projet passionnant permet aux lycéens de mener à bien un projet artistique axé sur les défenseurs des droits, la jeunesse, l'engagement et l'art de la parole.



L'aide aux devoirs pour les collégiens

L'aide aux devoirs est un accompagnement personnalisé permettant aux collégiens charentonnais de mieux assimiler et de mieux comprendre leurs leçons. Ce suivi personnalisé permet au jeune de mieux organiser son travail scolaire, d'acquérir une méthode de travail plus efficace et de prendre confiance en lui.

Le dispositif se déroule au sein du service municipal Jeunesse où deux animateurs accueillent les collégiens les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30.

Ce soutien personnalisé se déroule hors du temps d'enseignement. Il est distinct de l'accompagnement scolaire que l'Éducation nationale met en œuvre pour les élèves en difficulté.

Renseignements :
Service Municipal Jeunesse - 7bis, quai de Bercy
Tél. 01.46.76.44.54 - jeunesse@charenton.fr



Psy Île-de-France : une plateforme d'aide

L'Agence Régionale de Santé Île-de-France, en partenariat avec l'AP-HP et le soutien du Psycom, a créé pour les familles, aidants ou proches, une plateforme d'écoute régionale inspirée du call center "familles" du GHU Paris psychiatrie & neurosciences (1^{er} acteur hospitalier des maladies mentales et du système nerveux en France) pour leur apporter une aide sur mesure.

En Île-de-France, 60 000 personnes ont un parent, un conjoint ou un ami qui vit avec un trouble psychique. Chez certaines personnes, l'épidémie de Covid-19 peut générer une situation avec des effets importants sur la santé mentale : rupture de soins, difficulté à suivre son traitement, rechute ou encore apparition de nouveaux troubles.

Les familles se sentent particulièrement démunies et peuvent avoir besoin d'aide pour les soutenir. Le 01.48.00.48.00 est un numéro gratuit, joignable de 13h à 21h 7 j/7, destiné aux aidants ou membres de l'entourage, quel que soit leur âge, et vivant en Ile-de-France, qui s'inquiètent pour un proche confiné ou en hospitalisation.

Ce numéro doit être largement diffusé aux familles, y compris aux plus jeunes, qui peuvent appeler pour s'informer ou demander de l'aide. Cette plateforme, dont les locaux sont installés sur le site Sainte-Anne du GHU Paris (14^e arrondissement), mobilise des professionnels infirmiers, cadres, psychologues, et médecins psychiatres du GHU Paris et de l'AP-HP.



Aide au permis de conduire

La Région finance tout ou partie du permis B pour les jeunes franciliens en insertion. Cette action d'aide à la mobilité vise à favoriser l'accès à l'emploi ou à la formation.

Pour quel type de projet ?

Il s'agit d'une aide individuelle finançant des actions de formation à la conduite en vue d'obtenir le permis de conduire B : le jeune se rapproche d'une auto-école de son choix située en Île-de-France. L'auto-école et le jeune conviennent ensemble des modalités de règlement, sans pouvoir préjuger du résultat de l'instruction effectuée sur la base de l'ensemble des justificatifs requis. L'aide est destinée à payer tout ou partie de la prestation d'auto-école par le jeune. En aucun cas, elle ne peut être destinée en tout ou partie à un financement sans rapport avec son objet.

Qui peut en bénéficier ?

Les jeunes âgés de 18 à 25 ans, habitant en Île-de-France, inscrits dans une démarche d'insertion professionnelle, et étant dans l'une des situations suivantes : stagiaires de la formation professionnelle inscrits dans l'un des dispositifs régionaux dédiés aux jeunes sans qualification (EDI, E2C, PEE), les jeunes inscrits et suivis en mission locale, signataires d'un parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA), dont le projet professionnel, attesté par le conseiller de la mission locale, nécessite l'obtention du permis et des demandeurs d'emploi résidant dans un quartier politique de la ville (condition vérifiable sur sig.ville.gouv.fr).

Quelle est la nature de l'aide ?

Montant maximum de l'aide : 1 300 € (l'aide est versée dans la limite des crédits disponibles).

Quelles sont les démarches à effectuer ?

Dépôt de la demande à formuler sur la plateforme régionale mesdemarches.iledefrance.fr par le jeune ou un représentant de la structure attestant du caractère professionnel de la formation.

www.iledefrance.fr/



La prévention - médiation... ça continue !

L'équipe du service municipal prévention-médiation continue d'intervenir tout au long de l'année dans les écoles maternelles et élémentaires, aux collèges la Cerisaie et Notre-Dame-des-Missions ainsi qu'au lycée polyvalent Robert Schuman. Les thématiques abordées sont variées et se déclinent en fonction des âges et des problématiques des publics concernés : le vivre ensemble, les relations filles/garçons, le cyberharcèlement, les jeux dangereux etc.... La formule du théâtre-forum permet à chacun de s'exprimer et d'être suffisamment à l'aise pour intervenir et apporter sa contribution à la séance.





Citoyens

< DE DEMAIN >



Les jeunes pour la paix

Les "Jeunes pour la Paix" est un groupe de jeunes âgés de 15 à 25 ans liés à la Communauté de Sant'Egidio. A Charenton, comme dans de nombreuses villes européennes, ce collectif met en œuvre une culture de l'amitié et de la solidarité. Chaque semaine, le groupe se réunit pour, selon les besoins, aider les résidents à l'EHPAD Gabrielle d'Estrées et des personnes âgées à domicile. "Ce qui compte", explique Mireille Davienne de Sant'Egidio, "c'est de créer un esprit d'amitié entre les personnes âgées et les jeunes. Semaine après semaine, la complicité naît entre la personne visitée et le jeune. La régularité des rencontres permet à la personne âgée de tisser des liens, de partager des souvenirs et d'être entourée. De leur côté, les jeunes deviennent plus responsables, ils se sentent utiles et ils apprennent à s'occuper de quelqu'un. Un réseau de proximité se développe aussi, avec le pharmacien, le primeur et les petites nouveautés du quartier..." Et de citer cet exemple touchant d'une dame qui, avec délicatesse, prépare parfois un gâteau sans gluten pour accueillir la jeune fille qui vient lui rendre visite les samedis après-midi, après s'être renseignée sur le sujet, la sachant intolérante.

Chaque semaine, ils sont une trentaine de jeunes à effectuer ces missions, s'engageant sans compter auprès de personnes en situation de vulnérabilité, prêts à rendre service et à se rendre utile. Avec patience, douceur, ils sont présents, connaissent les goûts et les préoccupations de leurs hôtes. La régularité de ces visites permet aussi de faire naître une vraie confiance et parfois de belles amitiés. Ainsi, quand le contexte sanitaire limite parfois les rencontres, les jeunes écrivent, téléphonent ou envoient des vidéos à leurs aînés. Certains d'entre eux participent aussi à des maraudes dans le bois de Vincennes pour aider les sans-abri. Chaque semaine, ils apportent ainsi quelques mots réconfortants, un sourire mais aussi un repas chaud. En effet, l'ensemble scolaire Notre-Dame-des-Missions tient à participer à cette action en fournissant régulièrement des repas.

www.santegidio.fr - contact@santegidio.fr - Tél. 06.64.10.10.12



Hugo, 19 ans

"Ça fait 9 ans que j'accompagne des personnes âgées dans le cadre de la Communauté de Sant'Egidio. Chaque semaine, nous rencontrons les résidents de Gabrielle d'Estrées le mercredi et nous faisons des visites à domicile le samedi. Depuis un an, je rends visite à une personne âgée, Josée. Elle est devenue, peu à peu, ma grand-mère de cœur. On a appris à se connaître, elle sait qu'elle peut compter sur moi, nous avons créé des liens forts. J'ai conscience que nos visites lui apportent du réconfort, que la solitude lui pèse. En m'engageant à l'accompagner dans son quotidien, je trouve que l'on construit un "vivre ensemble". Les notions de solidarité et de proximité sont chères à mon cœur. C'est une façon de combattre l'individualisme."



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

A savoir avant d'aller voter en juin prochain

Si le contexte sanitaire le permet, les 13 et 20 juin prochain, chaque électeur sera appelé à se rendre aux urnes afin de choisir les femmes et les hommes qui le représentera au Conseil départemental et au Conseil régional. Double scrutin le même jour, situation nationale sans précédent ont obligé le législateur à revoir certaines modalités pour ces élections. Et pour celles qui n'ont pas changé, un rappel n'est jamais superflu...

Les élections départementales en quelques mots...

Les conseillers départementaux forment l'assemblée qui dirige le département, le conseil départemental. Ils sont élus pour six ans. Les candidats se présentent en binôme obligatoirement composé d'un homme et d'une femme.

Une fois élus, les membres du binôme exercent leur mandat indépendamment l'un de l'autre. Les élections départementales sont organisées dans le cadre du canton, c'est-à-dire une division du département. Charenton appartient au Canton réunissant également les villes de Saint-Maurice, Joinville et un périmètre de Nogent-sur-Marne.

Les élections départementales sont organisées au mode de scrutin binominal à deux tours.

Pour être élu au premier tour, un binôme doit recueillir à la fois la majorité absolue et le quart des électeurs inscrits.

Si aucun des binômes ne l'emporte au premier tour, un second tour est organisé auquel sont autorisés à se présenter les binômes ayant obtenu au moins 12,5% des voix des électeurs inscrits (mais le code électoral autorise le binôme qui a recueilli le plus de suffrages, après le binôme remplissant les conditions, à se maintenir, ou les deux si aucun ne remplit les conditions). Au second tour, la majorité relative (le plus grand nombre de voix) suffit pour être élu.



Dans le prochain Charenton magazine :
Les élections régionales en quelques mots...

Important !

Deux procurations par électeur

Conformément à l'article 2 la loi du 22 février 2021, un électeur peut, pour les élections départementales et régionales 2021, disposer de **deux procurations**, y compris lorsque ces procurations sont établies en France.

Comme toujours, le mandataire (personne qui reçoit la procuration) doit être une personne inscrite sur les listes électorales à Charenton.

Peu importe qu'elle ne soit pas inscrite dans le même bureau que le mandant (personne donnant procuration).



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Qui peut s'inscrire ?

- les personnes qui viennent d'emménager sur Charenton-le-Pont
- les jeunes qui viennent d'avoir 18 ans et qui ne se sont pas fait recenser auprès de la mairie de Charenton-le-Pont. Pour les autres, l'inscription est automatique.
- les personnes qui ont changé d'adresse sur Charenton doivent également se rapprocher du service des Elections et fournir un justificatif de domicile.

Quand doit-on s'inscrire ?

Il est désormais possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter aux élections départementales et régionales des 13 et 20 juin 2021, **les électeurs devront s'inscrire pour le 7 mai 2021 au plus tard.**

Où s'inscrire ?

- En mairie - Direction des Affaires Civiles
Service Elections - 16, rue de Sully
Tél. 01.46.76.46.50
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15
le samedi : de 9h à 12h15 (entrée 7, rue Gabriel Péri)

- Par courrier

Vous pouvez vous inscrire par correspondance, après avoir téléchargé, complété le formulaire CERFA n° 12669*02, accompagné de l'ensemble des pièces justificatives. Le dossier d'inscription doit être envoyé à l'adresse suivante :

Mairie de Charenton
Direction des Affaires civiles
48 rue de Paris
94 220 CHARENTON LE PONT

- Sur internet via le site service-public.fr

Attention ! Vous ne pouvez pas vous inscrire avec un simple email

Le vendredi 7 mai, le service Elections étendra ses horaires pour faciliter votre inscription.



Les jeunes qui viennent d'avoir 18 ans et qui se sont fait recenser auprès de la mairie de Charenton-le-Pont sont inscrits sur les listes électorales automatiquement ?

Oui, il est néanmoins conseillé de vérifier son inscription auprès de la Direction des Affaires civiles (01.46.76.46.50) ou sur le site service-public.fr

Les jeunes électeurs qui auront 18 ans entre les deux tours, et au plus tard le samedi 19 juin, pourront voter au second tour, car c'est une réforme qui date de 2019, mais on a pas eu de scrutin à deux tours depuis sur Charenton.

Les factures de téléphone portable sont-elles considérées comme des pièces justificatives de domicile pouvant être produites lors d'une inscription sur les listes électorales ?

Les factures de téléphone portable ne sont pas admises contrairement à :

- l'attestation ou la facture de moins de trois mois établie au nom de l'électeur par un ou plusieurs organismes de distribution d'eau, de gaz, d'électricité ou de téléphonie fixe ou par l'assurance habitation et correspondant à une adresse située dans la commune,
- le bulletin de salaire ou le titre de pension de moins de trois mois adressé à un domicile situé dans la commune,
- la quittance de loyer non manuscrite de moins de 3 mois.



Une téléprocédure pour les procurations

Les électeurs, peuvent, depuis le 6 avril, faire leur demande de procuration en ligne depuis leur smartphone ou leur ordinateur sur le site maprocuration.gouv.fr.

- Attention, pour que sa procuration soit enregistrée, l'électeur devra se rendre ensuite dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie avec sa référence de dossier et une pièce d'identité pour vérification de son identité. La procédure n'est donc pas 100% dématérialisée !

VOUS SOUHAITEZ VÉRIFIER
VOTRE INSCRIPTION
SUR LES LISTES ÉLECTORALES
OU CONNAÎTRE
VOTRE BUREAU DE VOTE?



www.servicepublic.fr

DATES DES SCRUTINS

1^{er} tour :
dimanche 13 juin

2^e tour :
dimanche 20 juin



PARTICIPEZ À LA DÉMOCRATIE LOCALE EN DEVENANT ASSESSEUR

Charenton souhaite que chaque habitant puisse participer à ce rendez-vous démocratique que représentent les prochains scrutins de juin. Dans ce cadre, elle lance un appel à volontaires auprès des électeurs inscrits sur les listes électorales du département pour devenir assesseur dans un bureau de vote les 13 et 20 juin 2021.

QUEL SERA VOTRE RÔLE SI VOUS CANDIDATEZ ? Membres des bureaux de vote, les assesseurs participent bénévolement au déroulement des opérations électorales. La répartition des tâches qui leur incombent durant la journée se fait à l'ouverture du bureau de vote. Ils sont généralement chargés de contrôler et faire signer la liste d'émargement, d'apposer sur la carte électorale le timbre portant la date du scrutin, procéder au contrôle d'identité, etc. Enfin, les assesseurs titulaires participent à la clôture du scrutin et au dépouillement des votes.



Inscription et renseignements auprès du service Information, Démocratie participative et Citoyenneté democratie@charenton.fr - 01.46.76.48.84/47.93

POUR TOUTE QUESTION

- Direction des Affaires Civiles
Service Elections
16, rue de Sully
Tél. 01.46.76.46.50
- www.charenton.fr



NOUVELLEMENT ARRIVÉ À CHARENTON

Marc Steiner, le nouveau directeur de Bercy 2

Marc Steiner est le nouveau directeur du centre commercial Bercy 2. Ses missions sont très larges car, dans une même journée, il peut être à la fois syndic d'immeuble de copropriété, responsable marketing traditionnel ou digital... Il anime aussi des réunions, gère la comptabilité, les questions juridiques et est amené à échanger avec des partenaires du centre sur des sujets très variés, tels que les services techniques de la ville et, bien évidemment, les commerçants, certains clients, etc. Avec 25 ans d'expérience, Marc Steiner a travaillé précédemment dans différents centres en Alsace (sa région d'origine) et en région parisienne, au Carrousel du Louvre, à Parly 2 et à Rosny 2. Il précise : " *Je suis heureux de retrouver ce centre que je connais depuis très longtemps et d'y apporter, ainsi que toute mon équipe, toute mon énergie.*"



BIENVENUE À ... De nouvelles e-boutiques

Depuis le mois de décembre dernier, afin de soutenir le commerce local, la Ville offre aux commerçants charentonnais et à leurs clients, une place de marché numérique. Il s'agit d'un annuaire complet qui permet également aux commerces locaux de créer gratuitement leur e-boutique, espace de vente en ligne.

Toutes nos félicitations à :

• **Fibres & Couleurs**

Tel. 07.83.80.65.30 - 06.52.55.70.28

naturisi@hotmail.fr

www.charenton-commerces.fr/fibres-et-couleurs/

• **La Fille du Couturier**

Tel. 06.19.83.31.96

www.charenton-commerces.fr/entreprises/la-fille-du-couturier

la-fille-du-couturier

qui ont ouvert leurs e-boutiques.

Pour tout renseignement, contactez la Direction de l'Économie et de l'Emploi au 01.46.76.50.08.

www.charenton-commerces.fr

Charenton
Économie

Faites vos courses chez vos commerçants de quartier, ils ont besoin de vous !



ART ET LIBERTÉ

Découvrir les peintres fauves



Fermé momentanément au public en raison de la crise sanitaire, l'espace Art et Liberté, dédié aux arts plastiques, a affirmé son souhait de maintenir le lien avec ses visiteurs. Depuis quelques mois, l'équipe se déplace dans les écoles pour aller à la rencontre des élèves des classes élémentaires. Elle a également créé une passerelle avec les résidents de Jeanne d'Albret, pour parler une première fois de la période impressionniste et une deuxième fois des peintres fauves. Sous la forme d'une petite conférence, les aînés sont invités à découvrir des œuvres puis à échanger.



JANINE DOMERGUE
Avant le silence

Une vie banale et sans surprise est impossible pour Robert derrière le mur d'une maison de retraite ; aussi conçoit-il autour de lui un autre monde. Il s'évade par la pensée très loin au Pakistan

grâce à son amour pour Leila ; une passion idéale pleine de beauté qui le force à se réinventer.

L'auteur, Janine Domergue, est Charentonnaise. Dans son roman, deux êtres se retrouvent dans le dernier isolement de leur vie, entre l'amour et le souvenir.

Janine Domergue - Editions Nombre 7- 16,90€

TÉLÉVISION

Stéphane Roux, plus belle la vie !

L'année dernière, Jean-Baptiste Seckler avait interprété quelques mois un rôle de gardien de prison dans la série de France 3. Un charentonnais peut en cacher un autre... Car un autre comédien charentonnais a fait son apparition dans la distribution de "Plus belle la vie". Stéphane Roux y campe depuis quelques mois le Brigadier-Chef Pascal Machet. Stéphane détaille : *"J'ai la chance d'exercer ma passion et d'affûter mes compétences par de nombreuses expériences au théâtre, au cinéma et à la télévision. Je travaille aussi régulièrement grâce à ma voix (doublage, narration, jeux vidéo...). Depuis le mois de novembre, j'ai été très bien accueilli par les équipes de PBLV, à Marseille. C'est une grosse machine, avec des sessions de 15 jours où chacun a envie de bien faire, de produire une fiction de qualité. Mon rôle de "méchant" m'amuse car j'aime divertir et semer quelque chose dans le cœur ou dans l'esprit du spectateur. Que ce soit au théâtre, au cinéma ou à la télévision, je trouve que nous, les comédiens, nous avons un devoir d'éveiller le public ; on doit le surprendre, l'émouvoir, tisser un lien avec lui. C'est une façon de nourrir les esprits."*



**Plus belle la vie - France 3
du lundi au vendredi - 20h20**

 [stephanerouxacteur](#)  [stephanerouxartiste](#)

MONDE ASSOCIATIF

Au cœur de la bonté



Bienvenue à l'association "Au cœur de la bonté", créée il y a quelques mois sur le territoire charentonnais. Elle a pour but d'apporter soutien aux familles.

www.aucoeurdelabonte.org/

52, quai des carrières



PIERRE YERMIA

Après des études aux Beaux-Arts de Toulouse auprès d'Aroldo Zavaroni, un sculpteur qui a déterminé à la fois sa pratique artistique et son destin, puis aux Beaux-Arts de Paris, Pierre Yermia s'inscrit depuis plusieurs années dans une recherche constante d'un équilibre précaire, où se confrontent force et fragilité. Ce résident de la Maison des Artistes, place de la Coupole, explique qu'il aspire à "*transmettre une vision de la grâce de la beauté*" et qu'il recherche inlassablement à trouver des formes et des lignes aériennes, pour donner un élan et une dimension spirituelle à ses œuvres. "*Je ne suis pas dans l'orthodoxie de la représentation, j'aime interpréter, réinventer. Mon travail joue avec les rapports des pleins, des vides. Je cherche des rythmes, des tensions.*"

Le sculpteur discret explore avec précision le thème animalier avec des grands cerfs, des taureaux, des gazelles et autres bouquetins, toujours avec l'idée d'interpréter la forme animale, si riche. Les œuvres de Pierre Yermia sont régulièrement exposées en France et à l'étranger.

www.artclub.fr et www.artistics.com



JOËLLE PASSERON

Après des études à l'École Supérieure Estienne, Joëlle Passeron est devenue illustratrice de romans pour la jeunesse et de bandes dessinées pour la presse magazine. Si Tomi Ungerer, Sempé et Quentin Blake font partie de ses influences majeures, elle a su très rapidement trouver et faire partager son univers très personnel. Ses fidèles lecteurs reconnaîtront une ligne claire, des couleurs vibrantes et, surtout, une fine pincée d'humour. Elle croque les situations, se nourrit du quotidien, s'enrichit de lectures, de films et de tout ce qui pourrait l'inspirer autour d'elle. L'illustratrice dessine depuis toujours, sans jamais s'arrêter. Elle raconte son chat, Ringo, quand ce n'est pas la vie de ses petits personnages malicieux qui sortent de son imaginaire. Joëlle aime à trouver le détail qui donnera une tournure poétique et sensible à ses illustrations. Dans son atelier à Charenton, elle s'entoure de dessins, de livres, de musique et de plantes. Elle enseigne à l'atelier d'Arts Plastiques Pierre Soulages. Ses dernières publications ? Au secours du baleineau (Poulpe Fictions) et La cabane d'anniversaire - Copains des cabanes (Belin Éducation)

www.instagram.com/joellepasseronillustratrice

★ Agenda ★



Commémorations

Samedis 24 avril, Dimanche 25 avril, Samedi 8 mai •

★ Charenton

A l'heure où ces lignes sont écrites, on ne connaît pas encore les conditions sanitaires des jours prochains. Les prochaines cérémonies officielles à venir, à savoir la journée de commémoration du génocide arménien, la journée du souvenir des victimes de la déportation ainsi que le 76^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 ne se tiendront peut-être pas en public. Toutefois, dans le respect des mesures nécessaires de protection sanitaire, la Municipalité honorera la mémoire de ces nombreuses victimes.



Exposition virtuelle des artistes charentonnais

Les 15, 16 avril entre 14h et 19h (18h si couvre-feu) et le 17 avril de 9h à 12h

★ Espace Art et Liberté - place des Marseillais
01.46.76.48.96 - artetliberte@charenton.fr

L'espace Art et Liberté propose une exposition virtuelle des artistes charentonnais (âge minimum 16 ans) qui sera mise en ligne du 10 mai au 1^{er} juillet prochains. Pour déposer une œuvre : venir sur place les 15, 16 avril entre 14h et 19h (18h si couvre-feu) et le 17 avril de 9h à 12h. L'œuvre sera photographiée, renseignée sur place puis récupérée immédiatement par l'artiste. Toutes les techniques sont autorisées. Pas de sous-verre, afin de pouvoir la photographier dans les meilleures conditions. Le dépôt des œuvres se fera dans le strict respect des règles sanitaires.



Faites un selfie avec l'enchanteur !

Jusqu'au 30 avril

★ Hôtel Novotel - 3-5, place des Marseillais

Daphné Dejay, artiste charentonnaise, a développé ces derniers mois un partenariat avec l'hôtel Novotel situé place des Marseillais. Elle y expose régulièrement une de ses œuvres, échappée de son fameux bestiaire coloré. Ce mois-ci, elle dévoile au public "l'enchanteur", un lapin géant plein d'humour. Elle propose aux Charentonnais de venir faire un selfie aux côtés de sa création. Ensuite, vous pourrez publier votre photo sur ses réseaux sociaux (FB et instagram), une petite surprise vous attendra. Venez vite vous amuser aux cotés de l'enchanteur.



Jeudi 8 avril

Permanence du député Michel Herbillon

Une fois par mois, Michel Herbillon, Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne tient une permanence à l'Hôtel de Ville afin de recevoir les habitants. En raison de la crise sanitaire, Michel Herbillon reçoit sur rendez-vous ; contacter le 01.43.96.77.23.

★ 48, rue de Paris

Samedi 10 avril

Collecte Emmaüs • de 14h à 17h

Depuis quelques mois, un camion Emmaüs vient collecter vos dons sur les places Aristide Briand et Henri d'Astier (Bercy2). Vous pourrez désormais venir déposer vos bibelots, petits meubles,

vêtements, jouets en bon état d'usage auprès du camion de collecte Emmaüs.

Samedis 10 et 24 : place Aristide Briand

Samedi 17 avril : place Henri d'Astier (devant le Centre Commercial Bercy 2).

Mardi 13 avril

Permanence départementale • de 14h à 17h

Ce service de proximité vise à simplifier et faciliter certaines de vos démarches. Vous n'avez plus besoin de vous déplacer auprès des services départementaux situés à Créteil. Vous pouvez venir déposer votre dossier directement à la permanence départementale de Charenton, chaque mardi. Sur rendez-vous au 3994.

★ Centre Alexandre Portier - 21bis, rue des Bordeaux

Atelier de préparation aux entretiens d'embauche • de 14h à 17h. Venir muni d'un CV et d'une offre d'emploi correspondant à votre profil. 2^e séance

le jeudi 15 avril de 14h à 17h. Inscription au 01.46.76.50.00.

K Direction de l'économie et de l'emploi 73, rue de Paris

Vendredi 23 avril

Permanence du conseil de l'énergie (MVE) • de 9h à 12h

★ 49, rue de Paris - RDV au 01.46.76.47.65

Charenton
Durable

Inscriptions jusqu'au 12 juin 2021



Concours 2021



des balcons et jardins fleuris.

1^{er} prix : 500 € en bons d'achat
offerts par Carrefour Bercy Charenton



*Les fleurs,
une chance pour
la biodiversité !*



Renseignements :
01 46 76 48 12



Charenton
ma ville 
charenton.fr

CHARENTON DEMAIN

Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

En raison de la législation en matière électorale et de la tenue éventuelle des élections départementales et régionales en juin 2021, Monsieur le Maire et les élus du groupe "Charenton Demain" ont décidé de suspendre leur tribune d'expression libre.

Bien à vous,

Les élus du groupe Charenton Demain



CHARENTON PASSIONNÉMENT Les assistantes maternelles scandalisées à juste titre

C'est avec stupéfaction que nous avons découvert dans le dernier Charenton Magazine les termes utilisés par la majorité envers les assistantes maternelles : "les familles utilisent une assistante maternelle".

Non ! Les familles "emploient", "ont recours à" une assistante maternelle, mais en aucun cas elles "utilisent" une assistante maternelle. On utilise un objet mais certainement pas un être humain ! Le verbe choisi démontre le peu d'intérêt que la municipalité porte

aux assistantes maternelles qui ont pourtant un rôle essentiel auprès des familles et des enfants. Quelle piètre considération pour ces professionnelles que la municipalité devrait plus souvent associer aux projets petite enfance de la collectivité mais également soutenir et accompagner. La majorité municipale devrait valoriser ces professionnelles plutôt que de les sous-estimer. Leur travail est reconnu et apprécié par les familles.

Nous déplorons sincèrement cette ineptie auprès de toutes les assistantes maternelles de Charenton et d'ailleurs.

Caroline CAMPOS-BRÉTILLON, Oriane OUTIN, Serge TOURCHIK
contact@charentonpassionnement.fr



CONSTRUIRE L'AVENIR À CHARENTON Budget Municipal : 100 millions d'euros pour quoi faire ?

Avec le printemps vient le vote du budget municipal annuel. C'était l'un des points discutés lors du Conseil Municipal du 24 mars dernier.

La première particularité de ce budget 2021 est la hausse spectaculaire de plus de 4 millions d'euros des dépenses de fonctionnement de la municipalité, dont une partie servira à financer les conséquences de la crise sanitaire. Toutefois, sur ce montant, plus de 2,5 millions ne sont aujourd'hui affectés à rien. Du jamais vu ! Un fond de réserve pour parer à l'imprévu est certes une bonne chose, voter une telle enveloppe sans savoir à quoi cela sera utilisé en est une autre.

Côté investissement, ce sont plus de 17 millions d'euros inutilisés en 2020 qui viennent s'ajouter au budget 2021, soit plus de la moitié du total des dépenses prévues en 2020. Bien sûr la crise aura eu son effet sur le ralentissement des dépenses, mais cette situation problématique de faible réalisation du budget existait déjà à Charenton bien avant l'apparition du Coronavirus.

La capacité d'investissement de Charenton reste tout à fait remarquable. Nous pouvons facilement en conclure que si certaines choses ne se font pas ou trop lentement, c'est d'abord par manque de volonté politique ou par frilosité dans l'engagement de la dépense. De plus, cet excédent conforte notre idée qu'il était parfaitement inutile de vendre l'ex lycée Jean Jaurès à un promoteur immobilier.

Argentina DENIS, Loïc RAMBAUD
eelvcharenton@gmail.com



CHARENTON POUR TOU.TE.S ! Une jeunesse laissée à l'abandon

Alors que nous "célébrons" l'anniversaire du 1er confinement et que nous entrons désormais dans le 3e, nous souhaitons revenir sur une population victime de la crise sanitaire ainsi que de ses conséquences, à savoir la jeunesse & sur les problématiques qu'elle affronte sans que personne ne s'en occupe.

Le gouvernement acte que cette génération est sacrifiée. Après la baisse des APL, la dérive des frais de scolarité, la procédure Parcoursup foireuse, le voici qu'il refuse le RSA aux moins de 25 ans en insertion ou n'engage pas un réel plan d'urgence contre la précarité économique, sociale et la détresse psychologique étudiante.

Ne pas agir, c'est détruire le présent et le futur de cette génération, elle qui sera déjà bien en peine pour trouver un emploi, se loger, construire leur avenir, déjà mis en risque par le changement climatique.

Avec ce désengagement du gouvernement & les besoins de la jeunesse, nos collectivités doivent répondre dans la mesure de leurs capacités. Le Département a déployé des paniers alimentaires pour les étudiants. Pour Charenton, aucune mesure d'urgence n'est prévue à ce stade. Un budget aux associations sans augmentation, aucune réflexion sur la santé mentale (le Conseil Local ne s'est pas réuni depuis 03/2020!), aucune disposition pour faire face à cette situation spéciale. Le budget aurait été l'occasion d'une vraie dynamique pour nos jeunes, mais une fois de plus, c'est l'impasse.

João MARTINS PEREIRA
jmartinspereira@charentonlepont.fr



VIVONS MIEUX À CHARENTON !

Le groupe "Vivons mieux à Charenton" n'a pas été en mesure de présenter sa tribune pour le mois d'avril.

Francis Rodriguez-Lacam
francis.rodriguez-lacam@sfr.fr - www.francisrodriguezlacam2020.fr

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Sanda SUHAN • Abel et Maxime SANCHEZ
• Lisa LINH SIEU • Aaron YEHOUESSI •
Youssef BAH • Hinata BEAUBOIS • Liam
CHEKROUN • Elsa BENETTI • Ella SELLÉS
• Ismaël BATAIL DJAMA • Agathe RIGAL

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

Noémie DE MESTER et Samy BERKIOUN
• Martine HADDAD et Franck BISMUTH
• Létitia NAHUM et Jonathan DANAN
• Christina NGUYEN-HUU et Nicolas
GROSJEAN • Esther BERGMAN et
Emmanuel EL BAZ • Daria GORBACHEVA
et Adrien CHITARRA • Sarah BUCH
et Abderrezak BACHOUCHE • Tara
ASSOULINE et Steve SULTAN • Laurence
ADLER et Grégory KTORZA

Décès

Avec nos sincères condoléances

Françoise URODA • Madeleine LEMOINE
veuve DESWERT • Didier LEHOUGRE,
Ostéopathe à Charenton depuis 1985 •
Victor FERGUEN • Janine RÉHAUME
épouse CLIVIO • Ginette FILEYSSANT
veuve BIGEARD • Odette ANTONA
veuve GEFFARD • Eliane LIBGOTTE veuve
ALLIOT • Yvette MASSOUTRE

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés mars 2005 : de mars à juin 2021
- Ceux nés en avril 2005 : d'avril à juillet 2021
- Ceux nés en mai 2005 : de mai à août 2021

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger,
- carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Ouvert du lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 et le samedi matin au 7, rue Gabriel Péri de 9h à 12h15.

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 11 avril

PHARMACIE DES 2 COMMUNES

46, av de L. de Tassigny à Saint-Maurice
Tél. 01.43.68.20.33.

Dimanche 18 avril

PHARMACIE MONDOT

2, rue du Général Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97.

Vendredi 25 avril

PHARMACIE NGUYEN QUACH

14, rue Victor Hugo
Tél. 01.43.76.62.32.

Samedi 1^{er} mai

GRANDE PHARMACIE DE ST-MAURICE

7, rue du Maréchal Leclerc
Tél. 01.43.96.44.93.

Dimanche 2 mai

PHARMACIE DU CENTRE

67, rue de Paris
Tél. 01.43.78.78.09.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les Franciliens peuvent trouver la pharmacie de garde de nuit ou les jours fériés en quelques clics, via une application pour smartphone et un site internet.

L' application mobile : MonPharmacien

Le site Internet : <https://monpharmacien-idf.fr>



Version audio du Charenton magazine sur www.charenton.fr

Charenton magazine chez vous



En cas de non réception de votre **Charenton magazine**, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou par mail : cmag@charenton.fr

La culture est essentielle, mais sans vous, elle n'a pas de sens!

*Les artistes et les équipes de vos établissements culturels
ont hâte de vous retrouver à 100%*

